

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

LA DÉDICACE DES ÉGLISES, 9 novembre.—  
ROME : la chartreuse de Sainte-Marie des Anges ; l'hôpital de Ste-Marthe ; généralité de Léon XIII ; décret concernant les prières après la messe basse. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : Ordinations à la cathédrale de Montréal ; la fête de la Toussaint à Montréal ; service solennel de l'Union de Prières ; première réunion des zéloteurs de l'Apostolat de la prière ; réunion à Nicolet ; circulaire de Mgr de Rimouski au sujet de l'incendie de la Pointe-à-la-Frégate ; ordinations dans le diocèse de



### SOMMAIRE

Rimouski.— CONCILE NATIONAL DES ÉTATS-UNIS.—CONVERSIONS A LOURDES, pendant le pèlerinage national. — RETOUR DE LORD RIPON, extrait du *London Tablet*.— UN DISCOURS DE E. OZANAM à Florence en 1854. — FAUT-IL ALLER A VEPRES.— CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER : la fête du St Rosaire en Angleterre ; Mgr Manning préside à l'ouverture d'un hôpital ; missions protestantes en Terre-Sainte ; Mgr l'évêque de Munster à la table impériale ; l'affaire de St-Nicolas des champs. — MENDIANTE LE MATIN ET COMTESSE LE SOIR. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
**2 cents**

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO  
**2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent

MONTREAL.

### PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 10 novembre.—Saint-Luc.  
Mercredi, 12 “ —Saint-Martin.  
Vendredi, 14 “ —Saint-Placide.

---

### FÊTES DE LA SEMAINE.

**DIMANCHE, 9 Novembre** — 23<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte.—  
SS Sauv., DEDICACE DES ÉGLISES, double 1<sup>er</sup> classe  
ornements blancs.

<b>Lundi, 10 Nov.</b>	—Saint André Avellin, C., double,	ornements blancs.
<b>Mardi, 11.</b>	“ —Saint-Martin, E C, double	“ “
<b>Mercredi, 12</b>	“ —Saint Martin, P. semi-double	“ rouges.
<b>Jeudi, 13</b>	“ —Saint Stanislas Kostka, C, double	“ blancs.
<b>Vendredi, 14</b>	“ —Saint Didace, C., semi-double	“ “
<b>Samedi, 15</b>	“ —Sainte Gertrude, V., double	“ “

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**CATHÉDRALE.**—mercredi, 12, à 7 h., grand'messe pour les bienfaiteurs défunts de l'évêché.

Tous les soirs, à 7 h., exercice du mois des morts.

**LE JÉSUS.**—Dimanche 9, messe de communion réparatrice à 7 h.

**NAZARETH.**—Dimanche 9, messe à huit heures et instruction.

**JOLIETTE.**—Dimanche, 9, ordination et confirmation.

---

Dimanche, 9, fête du titulaire de l'église paroissiale de Saint-Théodore de Chertsey ; solennité du titulaire des églises de Saint-Hubert, Saint-Malachie, Ormstown, Saint-Charles à Lachenaie.

## LA DÉDICACE DES ÉGLISES.

9 NOVEMBRE.

Dieu est présent partout ; l'univers est son temple. Le CRÉATEUR veille avec une providence merveilleuse sur chacune de ses créatures : il est toujours et partout dans son œuvre. Ainsi le RÉDEMPTEUR a voulu être présent toujours au milieu des âmes qu'il a rachetées ; l'Eucharistie est la Providence de la rédemption. Sur tous les points du monde s'élève un *calvaire* où il s'*immole*, un *tabernacle* où il *réside*, un *temple* qui est sa *demeure* parmi les enfants des hommes. Nos églises lui sont dédiées ; elles sont les maisons de Dieu ; elles sont des *paradis* sur la terre ; soyons-y donc ce que les anges sont dans le ciel ! Aimons d'y assister au sacrifice de l'auguste Victime de notre salut ; aimons d'y communier à la chair et au sang de l'Agneau sans tache ; aimons d'y adorer le Dieu qui, par amour pour nous, y fait son séjour. Prenons garde de profaner ce *paradis* où rien d'impur ne doit entrer : *Si quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu le perdra !*

Le jour de la Dédicace, l'Église chante dans ses offices : “ Que ce lieu est terrible, que ce lieu est saint ! C'est ici la maison de Dieu et la porté du ciel !

“ Le Seigneur, roi des cieux, est véritablement dans ce lieu. Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des armées ! Mon âme languit et se consume du désir d'entrer dans la maison du Seigneur.

“ Dieu, qui écoutes les anges dans le ciel, sois attentif à la prière des hommes qui viendront t'implorer ici.”

Puis, à l'épître, on lit cette vision :

“ En ces jours-là, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui, venant de Dieu, descendait du ciel assise sur des nuages ; elle était parée comme une épouse pour son époux..... et j'entendis une grande voix qui disait :

“ Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il demeurera avec eux, et ils seront son temple ; Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Les pleurs, les cris et les travaux cesseront, parce que ce qui a précédé sera passé, et celui qui était assis sur le trône, dit : Je m'en vais faire toutes choses nouvelles.”

Il est ici-bas un autre temple du Sauveur, ce temple, c'est notre corps : un Dieu vient y établir sa demeure par la sainte communion. Quel ne doit pas être notre respect pour ce temple vivant de Jésus-Christ, pour ce tabernacle où les anges l'adorent ? Oh ! si *quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu le perdra !*

## NOUVELLES DE ROME.

Le gouvernement italien, ayant enlevé aux Chartreux le petit et le grand cloître de la Chartreuse de Sainte-Marie des Anges aux thermes de Dioclétien, le chapitre général de l'Ordre a décidé d'abandonner la Chartreuse de Rome ; depuis le 13 octobre, elle est desservie par les Pères Cisterciens.

Ce temple magnifique avait été érigé par le pape Pie IV, aidé du génie de Michel-Ange, dans une des salles des thermes de Dioclétien. Auprès de l'église, Michel-Ange avait bâti un couvent orné de deux cloîtres, que vont visiter tous les étrangers. En 1867, Pie IX, accompagné de tous les évêques réunis pour le centenaire des saints apôtres Pierre et Paul, avait consacré Sainte-Marie des Anges.

—L'Hôpital que le Saint-Père fait aménager dans le voisinage du Vatican a reçu le nom d'*Hôpital pontifical de Sainte-Marthe*. Il est établi dans le palais des Bénéficiaires de Saint-Pierre. Cet hôpital pourra recevoir environ deux cents malades.

Léon XIII fait aménager, en attendant, les appartements de la *Canonica*. On a déjà acheté plusieurs centaines de lits neufs, des milliers de mètres de toile, tout ce qu'il faut, en un mot, pour un vaste hôpital.

—Sa Sainteté Léon XIII vient de donner une nouvelle preuve de sa générosité en envoyant à Mgr Dusmet, archevêque de Catane, la somme de dix mille francs en faveur des victimes du récent cyclone.

—M. l'abbé Curci, auquel le Saint-Père a daigné envoyer son portrait revêtu d'un autographe, a fait, dimanche 19, dans l'église de Saint-Gaëtan de Turin, un sermon en vue de remercier Dieu d'avoir épargné à la cité la contagion du choléra.

C'est l'archevêque de Florence qui avait confié cette mission à M. l'abbé Curci.

—Par le décret *Urbis et Orbis* du 6 janvier 1884, Sa Sainteté a ordonné qu'après chaque messe basse le prêtre récitât à genoux trois *Ave Maria*, l'antienne *Salve Regina*, suivi de ses *verset et répons* accoutumés, ainsi qu'une *Oraison* finale composée par le Saint-Père lui-même.

Afin d'encourager les fidèles à prendre part à ces prières, le Pape daignait les enrichir d'une indulgence de trois cents jours chaque fois.

Malgré la précision des termes employés dans le *Décret*, quelques doutes furent soulevés à son sujet.

Les uns se sont demandés d'abord s'il était nécessaire, pour gagner l'indulgence de trois cents jours, que le prêtre récitât *alternativement* avec le peuple présent les prières susdites.

En outre, bien que le *Decret* ait prescrit de réciter ces prières à genoux : *Flexis genibus recitentur*, plusieurs se sont demandé si l'oraison de la fin ne devait pas être dite *debout*, au pied de l'autel, comme c'est la règle générale pour toutes les autres oraisons de l'Église.

Cette divergence d'interprétation au sujet d'une prière devenue officielle dans l'Église, inspira la pensée de recourir à Rome pour savoir, d'une manière authentique, la solution de ces deux doutes.

La réponse de la Sacrée-Congrégation des Rites fut *affirmative* sur les deux points, et le Saint-Père, dans son audience du 20 août de la présente année, la souscrivit de sa main et lui donna force de loi.

En conséquence, il est ordonné au prêtre : 1. de réciter *alternativement* avec les fidèles les Prières susdites ; 2. de réciter l'oraison de la fin comme les prières qui précèdent, c'est-à-dire à *genoux*.

Telles sont les deux conditions pour gagner l'indulgence de trois cents jours attachée à ces prières. Voici le texte latin cette de importante décision :

Quæsitum quum sit a Sacra Rituum Congregatione : 1 an preces post finem cujusque missæ sine cantu celebratæ, in universa Ecclesia a SSo Dno nostro Leone Papa XIII nuperrime prescriptæ, recitari debeant a sacerdote alternatim cum populo ? Et - 2. - An oratio *Deus refugium*, cum suis versiculis, ab ipsomet sacerdote in casu recitanda sit, prouti *Ave Maria* et *Salve Regina* flexis genibus ?

Sacra eadem congregatio, ad relationem infrascripti secretarii, respondit ad utrumque dubium : *affirmative*.

Atque ita respondit et rescripsit, die 20 augusti 1884.

Pro Emo et Rmo Dno Card. Bartolini, S. R. C. Præf.

A. Card. Serafini.

Laurentius Salvati, S. R. C. Secretarius.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

---

Ordinations faites à la cathédrale par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal, le 2 novembre 1884.

*Sous-diaconat.*—MM. B. Wittawer, Alton, T. J. Kelly, Hartford, J. B. Sekenger, Portland, D. J. Coughlin, Providence, F. X. Gores, Saint-Paul, et C. A. Viens, Springfield.

*Diaconat.*—M. J. H. Looby, Providence.

Les offices du jour de la Toussaint ont été célébrés avec une grande pompe dans toutes les églises de Montréal, et suivis par un très grand nombre de fidèles tant aux diverses messes qu'aux vêpres du jour et aux vêpres des morts.

Sa Grandeur Mgr Fabre assistée de M. le grand-vicaire Maréchal, et ayant comme diacres d'honneur M. le chanoine Leblanc et M. l'abbé Vaillant, a officié pontificalement à la grand'messe ainsi qu'aux vêpres, à la cathédrale.

Le 2 au soir, se sont terminées dans toutes les églises du diocèse les prières du saint Rosaire demandées par Sa Sainteté Léon XIII. Ces prières ont attiré tous les soirs, dans nos églises, un grand concours de fidèles. Ils ont voulu répondre avec empressement aux intentions du Souverain Pontife, et mettre sous la protection de Marie, la toute miséricordieuse et la toute puissante, l'Église et son chef vénéré. En présence des attaques tous les jours plus nombreuses et plus graves de la franc-maçonnerie, les fidèles du monde entier sentent leur foi grandir, et ils savent que la prière est le souverain remède : aussi sont-ils venus, pendant tout le mois, prier la Mère de Dieu. Nouveaux croisés du Rosaire, ils sont maintenant bien armés pour la lutte, et peuvent à bon droit espérer la victoire ; c'est-à-dire la fin des maux qui pèsent sur l'Église.

Nous annonçons dernièrement que le R. P. Turgeon, S. J., directeur de l'œuvre de l'Apostolat de la Prière, s'occupait de réunir des zélateurs.

“ Jésus, comme nous l'apprend la *Petite revue du Tiers-Ordre*, a béni le travail du R. P. Turgeon. Plusieurs hommes ont inscrit leurs noms ; tous sont animés du plus grand zèle pour faire aimer et prier partout le divin Cœur. ”

Une première réunion, sous la présidence du R. P. Turgeon, de tous les hommes qui veulent devenir zélateurs de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus aura lieu au parloir du collège Sainte-Marie, demain dimanche, à 7.30 h. du soir.

Mardi prochain, 11 du courant, à 9 h., sera chanté dans l'église Notre-Dame le service solennel de l'Union de Prières. Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, officiera pontificalement et le sermon sera prêché par M. Laroque, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Un souvenir sera distribué à tous les assistants pendant la messe.

Ce jour-là, les Associés qui recevront la sainte communion pourront gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Tous les Associés de l'Union de Prières, nous en sommes bien certains, voudront assister à cette importante solennité ; ils viendront tous prier pour leurs chers défunts et à eux se joindront beaucoup de personnes qui, tout en ne participant pas à cette œuvre, en comprennent l'excellence et qui profiteront avec empressement de cette occasion solennelle d'unir leurs prières à celles des Associés. “ C'est, en effet, une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. ”

Ces prières faites en commun auront une grande efficacité et par

elles les âmes du purgatoire obtiendront un puissant soulagement.

M. l'abbé J. Ambroise Hébert, décédé à Laprairie le 1er novembre était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, ptre, chancelier.

M. l'abbé Magloire Pigeon, du diocèse de Saint-Hyacinthe, curé de Underhill, E. U., décédé le 26 octobre dernier, appartenait à la société d'une messe.

T. HAREL, ptre, chancelier.

Plusieurs anciens élèves du collège de Nicolet se sont réunis à Nicolet, le jour de la fête du collège, pour aviser aux moyens à prendre afin d'élever un monument à M. l'abbé Thomas Caron, V. G., et ancien supérieur du collège.

Au nombre des visiteurs se trouvaient M. l'abbé Gérin, les honorables J. Blanchet et E. Gérin, MM. F. L. Désaulniers, député, J. A. N. Provencher, L. H. Fréchette et le Dr. Beauchemin.

Ces jours derniers, Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, a présidé à la bénédiction de quatre cloches à l'Islet. Sa Grandeur était assistée de MM. Hoffman, curé de Saint-David de Lauberivière, et Sirois, curé du Cap Saint-Ignace.

M. Trudel, supérieur du collège de Sainte-Anne, a dit une messe basse et M. A. Fafard, curé d'office de la cathédrale de Chicoutimi, a prêché.

On comptait vingt-cinq parrains et marraines et la collecte a produit la somme de \$600.

Le départ de Mgr Racine et des autres membres du clergé, qui a eu lieu vers 3.30 heures de l'après-midi, a été salué par le carillon des nouvelles cloches, dont l'installation était déjà terminée.

A l'occasion d'un grand incendie à la Pointe-à-la-Frégate, Sa Grandeur Mgr de Rimouski a adressé une circulaire au clergé de son diocèse. Sa Grandeur, en demandant aux journaux, par sa lettre du 28 octobre, l'insertion d'un extrait de cette circulaire, s'empresse de remercier ceux qui ont contribué ou contribueront au soulagement de cette grande infortune.

Voici la lettre et l'extrait de la circulaire de Sa Grandeur :

« Un télégramme du Rév. M. Pouliot, missionnaire du Cloridor-me, m'annonce une bien triste nouvelle d'un de ses postes, celui de la Pointe-à-la-Frégate.

« A huit heures lundi soir, un fort vent de nord-ouest s'est élevé. Le feu, allumé depuis plusieurs jours, a détruit le poste de la Pointe-à-la-Frégate et le voisinage, à l'exception de cinq maisons habitées. En moins de deux heures, granges, hangars, provisions, tout est devenu la proie des flammes. Trente-cinq familles sans pain, sans abri, sans vêtements. Berges et autres agrès de pêche

en grande partie détruits. Les deux familles manquant sont retrouvées. Les incendiés se sont échappés avec de grandes difficultés. Secours de l'étranger nécessaires."

" C'est une grande épreuve pour ces infortunées familles, vous le comprenez bien, messieurs, surtout en cette saison déjà rigoureuse. J'ai aussitôt demandé de l'aide au gouvernement provincial et j'espère n'être pas refusé ; mais il nous faut faire aussi notre part pour soulager une si pressante détresse. Chaque curé va donc annoncer une quête dans sa paroisse, *en argent ou en effets*, et m'en transmettra aussitôt le montant. En pareille occurrence, la célérité double la valeur des secours. Que Dieu récompense chacun de sa charité envers ces familles si affligées ! "

Voici, d'après le *Messenger de Sainte-Anne*, les ordinations faites par Mgr de Rimouski, dans la chapelle du séminaire, le 18 septembre :

*Tonsure.*—MM. Eugène Martin, Joseph Dubé, Adelme Lavoie, Antoine Poirier, Théodore Landry, Joseph Ouellet, Eugène Pelletier, F.-X. Dumais et George Gagnon.

*Ordres Mineurs.*—MM. J. B. Ruest, Elzéar Dufour, Nicolas Canuel et Eugène Martin

Samedi, le 20, dans sa cathédrale :

*Sous-diaconat.*—MM. Simon Fraser, Réal Cayouette et Phidime Paradis.

*Diaconat.*—MM. Chs Philémon Côté, Joseph Rioux et Joseph Roy. Enfin, dimanche, le 21 :

*Prétrise.*—MM. Louis-Joseph-Sifroi Sirois et Charles-Philémon Côté.

Tous ces ecclésiastiques appartiennent au diocèse de Rimouski, sauf M. Paradis, qui est attaché à celui de Chatham, N. B.

M. Magloire Fournier, curé de Saint-Arsène, diocèse de Rimouski, nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Germain de Rimouski, en remplacement de M. A. Winter, qui a résigné, a été installé le 9 octobre dernier.

**NÉCROLOGIE.**—M. l'abbé Joseph Ambroise Hébert, ancien élève du collège de Montréal, né à Laprairie le 11 février 1860, et ordonné prêtre le 28 décembre 1882, vient de s'éteindre dans sa paroisse natale, après une longue maladie supportée avec patience et résignation.

Doué des plus aimables qualités, doux, affable, dévoué, il savait s'attirer non seulement l'estime mais encore l'affection de tous ceux qui l'entouraient. On peut lui appliquer, à bon droit, nous le croyons, ces paroles de la sainte Ecriture : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

## LE CONCILE NATIONAL DES ETATS-UNIS.

---

Dimanche prochain, 9 du courant, sera un grand jour dans l'histoire de l'Eglise catholique des Etats-Unis; ce jour-là s'ouvrira le concile national. Les travaux du concile ne commenceront que le lendemain, mais les superbes cérémonies de dimanche, auxquelles prendront part tous les prélats et des centaines de prêtres, seront une solennelle ouverture du Concile.

Sa Grandeur Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, délégué apostolique *ad hoc*, aura la présidence. S. E. le cardinal McCloskey sera absent à cause du mauvais état de sa santé. Quatre-vingt archevêques, évêques, abbés, dix autres prélats, environ vingt-cinq supérieurs d'ordres religieux assisteront à ce Concile qui, en y ajoutant les théologiens accompagnant les prélats, comprendra environ 255 membres actifs prenant part aux travaux. Le Concile attirera en ville des centaines de prêtres qui iront et viendront pendant toute sa durée qui sera de trois semaines et peut-être davantage.

Sa Grandeur Mgr Gibbons a invité les archevêques des douze provinces catholiques des Etats-Unis à se réunir à sa résidence jeudi prochain. Dans cette réunion, on mettra sous les yeux de Leurs Grandeurs les décrets préparés par les distingués théologiens dans leur récente assemblée au collège Saint-Charles et au séminaire Sainte-Marie à Baltimore. Leurs Grandeurs pourront ainsi se familiariser avec les travaux du Concile avant sa réunion. Les séances seront privées. La discussion se fera en anglais, mais les résolutions et les décrets seront transcrits en latin. Après la clôture du Concile, les résultats de ses travaux seront soumis au Pape, et les décisions n'auront force de loi qu'après qu'elles auront été approuvées par Sa Sainteté. Telle est la loi de l'Eglise en ces matières.

---

## CONVERSIONS A NOTRE-DAME DE LOURDES

---

Les Annales de Notre-Dame de Lourdes rapportent les conversions suivantes.

“ Un officier supérieur, allant à une station thermale, causait avec un compagnon de voyage.

— Si nous nous arrêtions à Lourdes, lui dit ce dernier.

— Pourquoi-donc ?

— Nous y trouverions le pèlerinage national ;

— Voilà cinquante ans que je n'ai pas mis les pieds dans une église !...

— Qu'à cela ne tienne ! Tout se passe en plein air !

— Alors, c'est différent.

Ils s'arrêtèrent à Lourdes, ils se heurtèrent aux prières des piscines. Elles étonnèrent d'abord, subjuguèrent ensuite cette âme droite et loyale : l'officier pria avec les autres, aussi longtemps que les autres.

— Il fait chaud, lui dit son compagnon ! Si nous buvions un verre d'eau de la Grotte ?

— Volontiers ; ce prêtre-là m'a rendu tout rêveur...

“ Il rêva, il pria, il monta jusqu'à la Crypte, il en redescendit priant et heureux. Si vous voulez allez aux eaux, dit-il à son compagnon, allez-y ; moi, j'ai trouvé les miennes.

“ Une mère (comme il y en a tant !) souffrait du langage de son fils et de son éloignement de toute pratique religieuse. Elle lui proposa un voyage dans les Pyrénées et eut grand soin de se trouver à Lourdes pendant le pèlerinage national. Ils dînaient à l'hôtel, en compagnie de brancardiers gais, vifs, spirituels, qui parlaient des guérisons du jour.

“ Est-ce que vous croyez à cela, vous aussi, Messieurs ?— Mais absolument, comme des hommes qui ont vu ce dont ils parlent ! ”

Et ils racontèrent quelques-uns des faits dont ils avaient été les témoins. Le jeune homme restait poli et... incrédule.

“ Il y a pourtant, Monsieur, lui dirent-ils à la fin, un moyen bien simple de vous assurer des faits de Lourdes : aidez, comme nous, à porter des malades aux piscines ; choisissez ceux qui vous paraîtront les plus malades, et vous verrez de vos propres yeux !...”

“ Il en porta deux : l'un des deux fut guéri. ”

“ Le jeune homme resta brancardier, mais il devint plus grave. On était à la veille de se séparer, déjà vieux amis, lorsqu'à la fin du repas le jeune homme se lève : “ Messieurs, j'ai vu, je me suis confessé, je vais communier demain ; je vous demande de boire à ma persévérance ! ” Les brancardiers vinrent tous lui serrer la main ; la mère pleurait !

“ Que d'autres conversions, touchantes comme cel'es-là, mais qui ne peuvent pas, comme elles, être livrées au public !

---

## RETOUR DE LORD RIPON.

---

Nous n'exprimons que le sentiment unanime des catholiques de de Grande Bretagne, quand nous disons que la présence parmi nous de lord Ripon sera acclamée avec une satisfaction profonde. Son entrée dans le sein de l'Eglise ne date pas de bien loin, cependant, il y a déjà assez longtemps pour nous faire apprécier combien il est utile à la cause catholique. La connaissance qu'il possède des affaires publiques, surtout dans leurs aspects les plus élevés et leur

portée la plus sérieuse est tout à fait unique parmi nous. Son esprit est aussi vif, aussi pénétrant que son dévouement pour le devoir est manifeste et prééminent. Ses plus sévères censeurs, ses plus malins détracteurs admettent qu'il à la main sans tache, le cœur intègre, tandis que de toute part abondent les gages de sa libéralité princière. Deux établissements catholiques, surtout, doivent beaucoup à sa sagesse et à sa fermeté ; le Bureau catholique des écoles pauvres, dans les affaires duquel une nouvelle vigueur a été introduite sous sa présidence et l' " Union catholique " aux affaires de laquelle il s'intéressa beaucoup, la servant efficacement comme membre de son conseil, jusqu'à la veille de son départ pour les Indes, n'épargnant ni temps, ni trouble, dans la transaction de ses affaires. Les secrétaires du Bureau des écoles pauvres et de l'Union catholique pourraient sans doute nous dire quel vide a laissé son absence. Et leur déclaration serait amplement corroborée par bien d'autres institutions catholiques, par une foule de prêtres pauvres et accablés d'occupations, par nombre de communautés religieuses en détresse.

Mais si nous catholiques anglais, nous saluons avec plaisir le retour de lord Ripon, il y a, à travers la vaste région sur laquelle il a exercé durant quatre ans et demi la domination la plus directe qu'un Anglais puisse posséder, un deuil profond et sincère à son départ. Qu'il ne puisse y avoir rien de douteux touchant l'administration de lord Ripon, voici ce qui est certain : il a gagné le cœur des habitants de toute croyance, de toute position dans l'Empire des Indes, et d'une façon qui n'a absolument point de parallèle dans l'histoire de ce pays. C'est là un fait bien significatif et il mérite que nous en considérions l'explication qui, à la vérité, est assez simple. Lord Ripon, avant son départ pour les Indes, avait en mainte occasion donné des preuves évidentes qu'il " révérait sa conscience comme son roi " qu'il était absolument loyal à sa conviction du devoir. Pour ne parler que d'une occasion bien mémorable, tout le monde sait avec quelle simplicité et quelle fermeté quand vint l'appel, quand la vérité se fit jour dans son esprit, il se leva et sans calculer ce qu'il lui en coûterait il se soumit au doux joug et au léger fardeau de la loi catholique. Tout le monde sait cela, mais peu savent combien lui coûte cette démarche. Une chose, à la vérité, n'était nullement un secret. On croyait que par sa conversion il avait mis fin à ce que sans contredit, il estimait à un haut prix — sa position élevée dans son parti politique, et sa part dans la conduite des affaires de son pays. Le *Times* l'en avait averti solennellement dans un éditorial grossier ; et lui-même était de cette opinion. " Je sais, dit-il, à un ami, quelque temps après sa réception, que ma vie publique est terminée. Je ne garde à ce sujet, aucune illusion. " Heureusement comme l'a démontré la suite, il se faisait réellement illusion. Quelque fort que soit, même à présent, le sentiment anti-catholique dans le cœur des Anglais, il existe un sentiment plus puissant en-

core et c'est l'amour de l'équité et le respect pour l'honnêteté. Tous se rappelleront comme ceci se manifesta d'une façon évidente à l'occasion du cardinal Newman. Ce ne fut en vérité qu'après de longues années que le nuage de fausse interprétation, de préjugés et de crainte se dissipa, que l'illustre converti fut reconnu par ses compatriotes non pas pour le traître Newman, mais pour l'homme droit dont la loyauté à l'église anglicane ne fut jamais plus amplement démontrée que quand il la quitta parce qu'il ne partageait plus ses idées. Il en fut de même de lord Ripon, à mesure que le temps, un temps bien plus court se passait, l'on s'aperçut graduellement et ce fut d'abord les plus intelligents de ses compatriotes protestants et ensuite même la plupart des moins intelligents, que comme anglais, comme libéral, comme homme d'état, tel il avait été avant sa réception tel il était après ; tandis que, parmi le petit nombre intelligent et au cœur généreux, sa détermination à sauver à tout prix ce qu'il croyait être vrai quelque pût en être la conséquence, lui donnait un droit tout particulier à leur respect, quelque opposées que fussent du reste leurs opinions.

La partie instruite du peuple, des Indes, ceux qui dirigeaient dans le pays l'opinion publique étaient naturellement prédisposés par l'histoire de lord Ripon et surtout par cet incident auquel nous venons de faire allusion à le regarder avec admiration et confiance. Ce n'était pas, bien entendu, que tous sympathisassent avec lui au point de vue de la croyance religieuse. Tout ce que fait le " prosélytisme occidental " pour le peuple Hindou, c'est, dans la majorité des cas, de lui enlever tout vestige de croyance à la religion de ses ancêtres et de le conduire au scepticisme absolu ou tout au plus, au " simple théisme mitigé ". Mais, au point de vue intellectuel, ce prosélytisme fait de lui le plus fin observateur et le critique le plus clairvoyant. Et quand il rencontre un homme qui n'adore point les idoles ordinaires du monde comme seul vrai Dieu, qui fait foi d'une croyance à un idéal plus élevé que la richesse, le pouvoir, le plaisir ou la renommée, il est assez prédisposé à respecter cet homme, à lui accorder sa confiance, quand même il ne le suivrait pas, ce que, il faut l'avouer, il fait rarement.

Ce qui avait été aux yeux des compatriotes de lord Ripon une faute grave, fut à l'égard de ses sujets indiens une forte recommandation. Et ceux-là même qui diffèrent le plus de lui, en politique, ne peuvent nier que sa conduite, durant tout le temps de sa vice-royauté, n'ait amplement justifié la bonne opinion que le peuple des Indes était prédisposé à avoir de lui. Dans aucun pays du monde, l'influence personnelle de ceux qui occupent de hautes positions ne se fait plus sentir. Et c'est un fait bien avéré que durant le temps d'office de lord Ripon un ton plus relevé a été introduit dans l'administration du pays. L'agiotage, toujours le défaut dominant des gouvernements bureaucrates, a été combattu. Le mérite a été recherché soigneusement et impartialement reconnu. L'attention personnelle soutenue et exacte, bien au delà de

ce qui avait été communément jugé nécessaire à un vice-roi, que lord Ripon a apportée à chaque détail des affaires qu'il avait à traiter a été d'une utilité admirable comme exemple. Et en aucun temps depuis que l'Angleterre régit les Indes le rouage des affaires d'état n'a mieux manœuvré.

Lord Ripon s'est acquitté de la grande tâche qui lui avait été confiée, non dans l'intérêt d'une classe de la société en particulier, d'un parti politique ou d'une race, mais dans l'intérêt du pays tout entier, et de la manière qu'il concevait, qu'il jugeait plus propice à ces intérêts. Ses erreurs, s'il en a commises, ont été celles d'une âme noble et généreuse, et celui qui est appelé à lui succéder ne peut mieux faire que de suivre la teneur générale, le mode de son gouvernement.

(Extrait du *London Tablet* du samedi 11 Oct. 1834.)

---

### UN DISCOURS DE M. F. OZANAM.

---

Au moment où les diverses conférences de Saint-Vincent de Paul ont commencé ou vont commencer leurs travaux de l'hiver, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour les membres de lire un discours d'Ozanam sur la Saint-Vincent de Paul.

Ce discours, prononcé à Florence, en 1854, dans une conférence de Saint-Vincent de Paul, est déjà bien ancien, mais tout ce qui y est dit pourrait être dit aujourd'hui. De plus, il résume si bien l'esprit de la Saint-Vincent de Paul et il dévoile avec tant de discernement sa portée dans l'avenir qu'il ne saurait être trop lu, trop médité par tous ceux qui se préoccupent sérieusement de la régénération des peuples au moyen des œuvres de miséricorde et de la propagation du bon exemple ; la publicité du bien est la meilleure de toutes les prédications.

- " Comment pourrais-je retenir l'expression de ma joie, lorsque je retrouve, si loin de mon pays, tant de frères qui s'aiment d'une même affection et ne forment qu'une seule et même famille ? Autrefois déjà, j'ai ressenti la même émotion en Angleterre et tout récemment en Castille, où un petit nombre d'amis me reçurent dans une chambre peu spacieuse. Mais je vous assure que si la chambre était petite, grande était la charité dans les cœurs ; elle se traduisait dans les regards, dans les paroles, dans les serremens de main. Je suis profondément touché de cet esprit fraternel qui anime et vivifie les conférences de Saint-Vincent de Paul et qui se retrouve constamment le même dans les contrées les plus diverses et les plus éloignées, et je ne saurais vous exprimer combien il est doux pour moi de le rencontrer ici.

" J'ai besoin de vous dire que ce n'est point par mon mérite personnel que je suis devenu vice-président du conseil supérieur

des conférences de Paris, mais uniquement à cause de mon ancienneté. Vous voyez, en effet, devant vous, un des huit étudiants qui, en mai 1833, se réunirent pour la première fois sous la protection de Saint-Vincent de Paul à Paris.

“ Nous étions alors envahis par un déluge de doctrines philosophiques et hétérodoxes qui s’agitaient autour de nous, et nous éprouvions le désir et le besoin de fortifier notre foi au milieu des assauts que lui livraient les systèmes divers de la fausse science. Quelques-uns de nos jeunes compagnons d’étude étaient matérialistes, quelques-uns saint-simoniens ; d’autres fourriéristes, d’autres encore déistes. Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à ces frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous : “ Vous avez raison, si vous parlez du passé : “ le christianisme a fait autrefois des prodiges, mais aujourd’hui “ le christianisme est mort. Et, en effet, vous qui vous vantez “ d’être catholiques, que faites-vous ? Ou sont les œuvres qui “ démontrent votre foi et qui peuvent vous la faire respecter et “ admettre ? ” Ils avaient raison ; ce reproche n’était que trop mérité. Ce fut alors que nous nous dîmes : Eh bien ! à l’œuvre ! et que nos actes soient d’accord avec notre foi ! Mais que faire ? que faire pour être vraiment catholiques, sinon ce que plaît à Dieu ? Secourons donc notre prochain comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité.

“ Nous nous réunîmes tous les huit dans cette pensée, et d’abord même comme jaloux de notre trésor, nous ne voulions pas ouvrir à d’autres les portes de notre réunion. Mais Dieu en avait décidé autrement. L’association peu nombreuse d’amis intimes que nous avions rêvée devenait, dans ses desseins, le moyen d’une immense famille de frères, qui devait se répandre sur une grande partie de l’Europe. Vous voyez que nous ne pouvons pas nous donner véritablement le titre de fondateurs : c’est Dieu qui a voulu et a fondé notre société.....

“ Nous sommes en ce moment, à Paris seulement, deux mille, et nous visitons cinq mille familles, c’est-à-dire environ vingt mille individus, c’est-à-dire le quart des pauvres que renferment les murs de cette grande cité.”

Après avoir parlé de l’accroissement des conférences, dans le monde entier sans que la société perde rien de son esprit, M. Ozanam ajoute :

“ Permettez-moi de vous rappeler quel est cet esprit.

“ Notre but principal ne fut pas de venir en aide au pauvre, non ; ce ne fut là pour nous qu’un moyen. Notre but fut de nous maintenir fermes dans la foi catholique et de la propager chez les autres par le moyen de la charité. Nous voulions aussi faire d’avance une réponse à ceux qui demanderaient avec le verset du Psalmiste : *Ubi est Deus eorum ?* Où donc est leur Dieu ? Il y avait alors dans Paris bien peu de religion et les jeunes gens les plus timorés avaient honte d’aller à l’église. Aujourd’hui il n’en est pas

ainsi, et grâce à Dieu, l'on peut affirmer que les jeunes gens les plus sages et les plus religieux sont en même temps les plus instruits. Je suis convaincu que ce résultat est dû en grande partie à notre société, et, à ce point de vue, on peut dire d'elle qu'elle a glorifié Dieu dans ses œuvres.

“ Sous ce rapport, ce serait évidemment un grand bien que l'esprit de Saint-Vincent de Paul se progageât aujourd'hui en Italie. Cet esprit est particulièrement nécessaire dans les contrées où l'Église est militante : aussi fut-il très utile à la France quand Dieu permit qu'il y parût. Il ne vous aurait pas été aussi nécessaire alors que la foi de vos pères, pure, calme, et tranquille, suivait paisiblement le cours des vieilles traditions. Mais maintenant, pour vous aussi, tout a bien changé : les grandes commotions qui ont agité l'Europe se sont faites sentir en Italie, et l'on peut dire que le temps du combat y est arrivé pour l'Église. Pour moi, je m'en réjouis ; car j'estime que quand l'Église combat, elle est plus près du triomphe, et je ne pense pas qu'ici bas se trouve le lieu de son repos.

“ Votre histoire est une preuve éclatante que l'Église sort plus grande de chacune de ses luttes. Saint Grégoire VII, saint François, saint Thomas d'Aquin, ces grands catholiques et tant de saints du moyen âge, naquirent au milieu des combats que des sectes furieuses livraient à la foi chrétienne. C'est une chose digne de remarque, que toutes les attaques dirigées contre le catholicisme ont été pour lui autant de préludes de la victoire. Aussi, la naissance de nos conférences en Italie me paraît aujourd'hui d'un heureux augure pour les destinées de Dieu qui veut faire renaître dans cette belle Italie la foi robuste des anciens jours, retrempée dans le combat. C'est pourquoi je vous rends grâce et je me félicite avec vous de ce que vous avez été les premiers à fonder notre société dans votre Florence bien-aimée. O mes amis, mes frères, conservez et propagez cet esprit de fraternité chrétienne qui est la base de la société de Saint-Vincent de Paul ; poursuivez avec persévérance le noble but qu'elle se propose, de vous garder fermes dans votre foi et d'amener les autres à la partager avec vous.

“ Ne croyez pas d'ailleurs que regarder la charité comme un moyen de conserver la foi, ce soit amoindrir cette sublime vertu. Elle grandira au contraire en nous ; nous apprendrons, en visitant le pauvre, que nous y gagnons plus que lui, puisque le spectacle de sa misère servira à nous rendre meilleurs. Nous éprouverons alors pour ces infortunés un tel sentiment de reconnaissance, que nous ne pourrons nous empêcher de les aimer. Oh ! combien de fois moi-même, accablé de quelque peine intérieure, inquiet de ma santé mal affermie, je suis entré plein de tristesse dans la demeure du pauvre confié à mes soins ! Et là, à la vue de tant d'infortunés, plus à plaindre que moi, je me suis reproché mon découragement, je me suis senti plus fort contre la douleur, et j'ai

rendu grâces à ce malheureux qui m'avait consolé et fortifié, par l'aspect de ses propres misères. Et comment dès lors ne l'aurais-je pas d'autant plus aimé ?

Soyons en persuadés, mes amis, ce sont là les prodiges de la charité chrétienne. Les sociétés purement philanthropiques n'ont point ces éléments de force et de durée, parce qu'elles ne se fondent que sur des intérêts purement humains. On y voit répandre l'argent, mais on n'y sent pas battre le cœur. Cette charité qui mêle ses larmes aux larmes des malheureux qu'elle ne peut consoler autrement, qui caresse et recueille l'enfant nu et abandonné, qui porte les conseils de l'amitié à la jeunesse timide, qui s'assied avec bienveillance au chevet du malade, qui écoute sans donner signe d'ennui, les longs et lamentables récits de l'infortuné... cette charité, ô mes amis, ne peut être inspirée que par Dieu.

“ Vous n'aviez pas besoin de m'entendre expliquer en quoi consiste l'esprit de notre association, puisqu'il remplit votre cœur. Mais, me trouvant au milieu de vous, c'était pour moi un besoin et un devoir de vous adresser ces paroles ; j'ai espéré que vous les recevriez comme des traditions aimées et comme des souvenirs de famille.”

### FAUT-IL ALLER A VEPRES ?

Deux vigneron nous suivaient, allant au pas de promenade, à la messe paroissiale dont on entendait les premiers sons.

Le plus âgé devait avoir dépassé la soixantaine. L'autre portait de vingt-cinq à vingt-six ans.

— Sais-tu, dit le plus âgé à son compagnon, que je ne suis pas content de toi ?

— Et pourquoi ?

— Parce que tu ne vas plus à vêpres.

— C'est vrai, père, mais on n'est pas forcé d'y aller ! Vous me grondez à tort. Vous avez oublié votre catéchisme.

— Non, mon garçon, non. Ça n'y est pas ordonné comme la messe. Toujours est-il qu'aller à vêpres est une bonne chose.

— Mais, père, savez-vous bien que je me rappelle vous y avoir vu faire de fameuses *dototes* dans le temps ?

— Je ne dis pas le contraire, reprit le vieux vigneron... Un mot toutefois à ce sujet. Dis-moi un peu, *mon gouailleur*, lorsque tu as chassé *ton content*, et que, rentré chez toi, tu te mets à fumer la pipe en buvant une bouteille, et que ton pauvre chien vient se coucher à côté de toi et dormir, est-ce que tu le renvoies ? Non, mon garçon. Tu te dis (*parce que tu as du cœur*) : Pauvre bête ! a-t-elle trimé pour moi aujourd'hui ! Eh bien ! quand après mes six jours de travail de la semaine, je vais à vêpres où je m'endors malgré moi, *aux pieds de Dieu*, crois-tu qu'il le trouve mauvais ?

— Père, reprit le jeune homme, vous parlez comme un livre. Eh bien ! j'irai à vêpres tantôt, auprès de vous !

— A la bonne heure mon garçon ! Tiens, si je pars avant toi par

rang d'ancienneté, tu ne vivras pas toujours ; souviens-toi que lorsque viendra ton tour de régler *ton compte*, mieux vaut pour toi avoir *des vépres dessus que de l'auberge !*

### CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Partout en Angleterre, la fête du Saint-Rosaire a été célébrée avec une grande solennité. A Kensington la messe a été dite dans la cathédrale provisoire, par l'évêque d'Amylea en présence de l'archevêque de Kensington, qui, dans une éloquente allocution sur le Rosaire, " par excellence la prière de l'enfant et celle des plus grands saints " remercia les fidèles de leur générosité à lui fournir les ressources nécessaires pour la reconstruction de l'église.

Au couvent de la Miséricorde de Sheffield, la fête a été accompagnée de l'imposante cérémonie de la vêtue de deux postulantes.

Au collège de Saint-Cuthbert, Mgr l'évêque de Newcastle et Hexam a officié et a fait l'ordination de trois prêtres et de six diacres.

Quelques jours avant cette solennelle fête, Son Em. le cardinal Manning avait présidé à l'ouverture d'un hôpital gratuit dans un quartier ouvrier. Les Anglais, qui ont pour ce vertueux prélat une si grande admiration, s'empresent de le mettre à la tête de toutes leurs œuvres de charité. Dans son discours, Mgr Manning a dit : " Votre population est divisée sous le rapport du culte, mais elle n'a qu'un cœur quand il s'agit de faire le bien, et tous ceux qui entreront dans cette maison de charité y seront traités avec un amour égal, et nul ne sera attaqué dans les convictions de sa foi. Certes, il ne faut pas être indifférent en cette grave matière ; mais il me semble que nous nous conformons à la volonté de Dieu en travaillant ensemble sur tous les terrains, tels que la bienfaisance publique, la charité, sur lesquels, tout en tâchant de nous surpasser l'un l'autre, nous restons unis par le lien commun du christianisme."

Saint Augustin, qui fut évêque de Cantorbéry et l'apôtre de l'Angleterre, va voir marqué par un imposant monolithe, recouvert d'emblèmes chrétiens, l'endroit vénéré où il eut sa première entrevue avec le roi Ethelbert.

Ce lieu se trouve sur la route de Ramsgate, près d'Ebbs Fleet, dans l'île de Thanet. Le sol y est d'une très grande fertilité qu'une ancienne légende explique ainsi : Heureuse terre, dont on croit que le sol a été béni par le fait de l'arrivée de saint Augustin.

Il y a un demi-siècle, un grand chêne existait encore à cet endroit, et était connu sous le nom de *chêne de Saint-Augustin*.

\*\*\*

Les missions protestantes en Terre Sainte, malgré les dépenses considérables que font les Anglais pour leur réussite, n'ont obtenu jusqu'ici qu'un piètre succès, ainsi que le prouvent les détails suivants, qui sont pris dans un article de M. Lawrence Oliphant ;

La *Church Missionary Society* a dépensé dans l'espace de 33 ans, en Palestine, la somme de 120,000 liv. sterlings (30,000,000 de fr.)

La *London Jews Society* a dépensé, depuis 1877 jusqu'en 1882, la somme de 33,000 livres sterlings. (\$325,000 francs.)

Ces sommes considérables ont été dépensées dans le but de " convertir les Juifs au protestantisme."

Le résultat, pendant toute cette période, a été *absolument nul*.

Si les missionnaires catholiques avaient à leur disposition des sommes aussi considérables, quel bien ne feraient-ils pas, eux qui, sans ressources, souvent même dans le plus grand dénuement, opèrent de si nombreuses conversions et parviennent à fonder des établissements si précieux pour les pays qu'il évangélisent. C'est que les missionnaires catholiques, à l'encontre des missionnaires protestants, sont soutenus par la foi et ne travaillent que pour la gloire de Dieu.

La presse libérale, qui ne recule devant aucune calomnie pour nuire au catholicisme, avait annoncé que l'évêque de Munster, invité par l'empereur d'Allemagne à prendre place à la table impériale dans la ville de Munster, avait refusé cette courtoise invitation de son souverain.

L'*Osservatore romano* donne à ce raconter le plus catégorique démenti et dit que Mgr de Munster assistait au dîner impérial avec son vicaire-général et le préposé de la cathédrale.

" Nous pouvons ajouter, en outre, dit le journal, que l'évêque de Munster a reçu le plus gracieux accueil de Sa Majesté et que plus tard il a été admis à l'audience de l'impératrice avec laquelle il a eu un long entretien.

" Notons encore une circonstance qui ne manque pas de signification, puisqu'elle achève de donner à ce petit incident son vrai caractère, à savoir que Mgr l'Evêque avant le banquet impérial, a été visité dans son palais par S. Exc. le ministre Gosler.

Les scènes scandaleuses dont l'église Saint-Nicolas des Champs a été le théâtre ont causé à Paris une profonde impression : on se voit revenu aux plus mauvais jours de la révolution et de la commune, à ces journées fameuses où le rebut de la populace était maître de la ville et pouvait accomplir sans être dérangé ses plus sacrilèges desseins. Beaucoup de personnes avaient espéré qu'une sage modération, une loyale conciliation allaient à l'avenir remplacer les mesures d'oppression qui avaient jeté un trouble si profond dans les consciences. L'affaire de Saint-Nicolas des Champs leur a brusquement arraché cette illusion et les a convaincus que le gouvernement, guidé par la franc-maçonnerie, ne peut pas désarmer. Par son attentat contre Saint-Nicolas, église curiale et concordataire, il a fait une brèche au Concordat, et il pourra agir de la même manière envers toutes les autres églises. Tous les journaux conservateurs ont compris la gravité de cet acte et, en la signalant, ils font observer que la persécution vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Quant aux journaux républicains, les uns, les opportunistes, ceux qui affectent la modération, le *National*, la *République française*, le *Temps*, le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, ils blâment surtout la maladresse avec laquelle la mesure a été exécutée. On aurait pu, disent-ils, éviter ces scènes. Il n'était pas nécessaire de donner tant d'éclat à la prise de possession de la sacristie. "On devait procéder à cette opération avec plus de discrétion et de mesure." Mais de la question, en elle-même, cette véritable confiscation, ils n'en disent rien, donc ils l'approuvent.

Quant aux journaux radicaux, la *Justice*, le *Siècle* et autres, ils trouvent que les catholiques doivent être heureux "que le scandale se soit borné à ces indécentes manifestations, qu'il ait pris fin de lui-même encore assez promptement et n'ait pas eu de suites plus graves."

Oui, bonne *Justice*, organe de M. Clémenceau, et vous *Siècle*, journal des marchands de vin et des souteneurs de barrière, vous avez raison, et les catholiques devraient s'estimer fort heureux. On n'a assassiné aucun des leurs et on n'a collé au mur des ôtages aucun ecclésiastique. Mais soyez sans crainte, vos adeptes, vos abonnés, forts de l'encouragement que vous venez de leur donner, feront mieux à l'avenir.

---

## MENDIANTE LE MATIN ET COMTESSE LE SOIR.

### ÉPISEDE DU CHOLÉRA DE 1832.

---

Au milieu de cette vie mondaine, Marie n'oubliait pas les pauvres. Elle avait un intendant chargé par elle de distribuer de larges aumônes, mais, sous aucun prétexte, elle ne voulait recevoir elle-même ni quêteurs, ni quêteuses, ni aucune autre personne réclamant des secours. Elle donnait largement, mais ne voulait point les recevoir. Elle faisait les choses à sa guise. Elle lui remettait alors une liste détaillée écrite de sa main.—Ici il fallait porter du bois, là du pain,— ailleurs elle envoyait un médecin ; quelquefois encore, elle joignait à ces indispensables secours des jouets, des images et même des bonbons. D'autres fois, elle allait elle-même : c'est qu'alors les secours ne suffisaient pas et qu'il fallait des consolations. Elle arrivait brillante de toute la grâce que donne la générosité et la tendresse, traversant d'un pas léger les sombres corridors où le fléau avait passé. Et à quatre heures, les visiteurs qui entraient chez elle la trouvaient parée, spirituelle, aimable, riieuse, grave quelquefois.

Quand seule avec son mari, elle causait le soir, elle disait : Il faut être gracieux, aimable et tâcher de retenir ici ceux que la peur ferait fuir ; notre présence soutient le moral de beaucoup de gens. Ils croient le fléau moins terrible en nous voyant rester, nous qui pourrions facilement nous écarter. Les amis de cette jeune femme disaient que le goût du monde lui faisait tout braver et que, pour

une fête, elle affrontait la mort même. Les plus intimes disaient : elle est sérieuse, cependant ! On voit cela à je ne sais quel air grave qui passe dans son sourire.

En effet, elle avait quelquefois dans les yeux une sérénité singulière qui devait lui venir de quelque force cachée, de quelque grave devoir saintement accompli. Ce devoir devait être le reflet de quelque grande vertu.

Il arriva que la sœur Angélique quèta un jour pour les pauvres, pour les orphelins qu'avait laissés le fléau. Elle connaissait la générosité de la comtesse Marie, bien qu'elle ne l'eût jamais vue, et se présenta à son hôtel. Apprenant qu'en ce moment la comtesse Marie était entourée de visiteurs et d'amis, elle demanda à être introduite.

La charité est audacieuse, elle étouffe la timidité et brave le monde. La sœur Angélique insista pour entrer ; elle espérait que, parmi les visiteurs et les amis de la comtesse, elle trouverait des cœurs généreux. L'intendant de la comtesse Marie crut bien faire et laissa passer la sœur, qui entra.

En la voyant, la comtesse détourna la tête, et la sœur eut un mouvement de surprise ; puis, comme poussées par un même élan, ces deux femmes s'embrassèrent. Elles se regardaient. Mille choses se croisaient dans ces deux regards : l'amitié, l'admiration, le doute aussi ; cependant les souvenirs se pressaient en foule. Il semblait que deux amies venaient de se rencontrer après une longue absence. On se reconnaissait, on doutait encore, et déjà on avait présents à la mémoire tous les détails d'une longue amitié, d'un dévouement éprouvé. Il y avait, pour la sœur Angélique, une révélation dans cette reconnaissance.

Il fallait un cœur fait aux héroïsmes de la charité pour saisir d'un seul coup le secret de cette femme du monde, dans laquelle la sœur Angélique retrouvait la veuve, la mendicante qui ne parlait pas et qu'elle voyait chaque matin dans la rue avec les autres. Cette brillante et gracieuse comtesse, c'était cette femme voilée, en vieux châle et en gants rapiécés qui, mêlée aux pauvres, écoutait leurs plaintes, surprenait les secrets les plus cachés de leurs douleurs—ce qu'on ne dit qu'à ses pairs—et qui, instruite ainsi, pouvait ensuite remettre à son intendant la liste détaillée des secours à donner.

Marie se faisait mendicante le matin pour être riche le soir avec discernement. Le matin, elle se faisait la sœur des pauvres pour le soir en être la mère. Quand riche, heureuse, élégante, fêtée, spirituelle et admirée, elle traversait le monde, qui donc aurait reconnu en elle la mendicante du matin ? Elle se mêlait à la misère pour la soulager. Elle se mêlait au monde pour l'encourager.

Je sais aujourd'hui cette histoire, parce que la comtesse Marie est morte ; car la sœur Angélique et son intendant ont gardé sur elle le secret tout le temps de sa vie. Elle a disparu dans la paix de Dieu, ne laissant après elle que les confidants de ses sublimes ventures.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
déliés de leurs péchés.  
1<sup>re</sup> Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Euphrosine Charland.—Alphonse Fournier.—Julia Egan.  
—Joseph Hébert.—Mathilde Beaulieu.—Georgina Laporte.—  
François Rouleau.—Jos V. Vallerand.—Zoé Gagnon.—Caro-  
line Couillard.—Joseph Contant.—Hippolythe Vincent.—Té-  
lesphore Beaulieu.—

**DE PROFUNDIS.**

# POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le  
marché et des meilleures manufactures. Chez

**L. J. A. SURVEYER**  
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

## LE GRAND VATEL

RESTAURANT

**26 RUE SAINT-JACQUES 26**

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société ; par les membres du Clergé que  
leurs affaires appellent à la ville ; par la magistrature, les professions libérales et le haut  
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

**PERRAULT & MESNARD,**

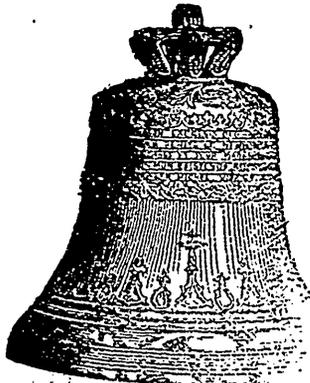
ARCHITECTES

**93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99**

Boite 1414, P. O.

**MONTREAL.**

GRANDS FONDEURS DE GLACES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Boullac, 229 Notre-Dame

# LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Escussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieur

ro d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc. Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU**  
**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

## GABOURY & GADREUX

**ENTREPRENEURS** d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

**137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139**  
**MONTREAL.**

## WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**  
**MONTREAL.**

# REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

# 25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

# CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK  
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL  
22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

### ART RELIGIEUX

SCULPTURE—DORURE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Epargne

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

**FABRIQUE GARANTIE**

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

**Troy, N.-Y., U. S. A.**

---

**AUX ECONOMES  
BON BEURRE EN TINETTES**

**De 15 à 18 cents,**

**Au Marche à Beurre de**

**J. B. RICHER**

**No 468 Rue Lagauchetiere**

**NOTE**

**BEURRE, THE,**

**VINS, BIÈRE ET PORTER**

**UNE SPÉCIALITÉ.**